

# Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

***Demande du Transporteur relative à la construction du nouveau poste des Irlandais et de ses lignes d'alimentation  
(Dossier R-4115-2020)***

## Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (**le Transporteur**) a déposé, le 5 février 2020, une demande pour obtenir l'autorisation de la Régie de l'énergie (**la Régie**) de procéder à la construction du nouveau poste des Irlandais et de ses lignes d'alimentation (**le Projet**). La mise en service du Projet est prévue pour juillet 2023.

Le coût total du Projet s'élève à 131,1 M\$ et s'inscrit dans les catégories d'investissement « Croissance des besoins de la clientèle » et « Maintien et amélioration de la qualité du service ». Le Projet vise à répondre à l'accroissement de la demande d'électricité du centre-ville de Montréal.

La demande est soumise en vertu des articles 31 (5)<sup>o</sup> et 73 de la Loi sur la Régie de l'énergie (**la Loi**), ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie (**le Règlement**).

## Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie au Transporteur, **au plus tard le 16 avril 2020 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 21 avril 2020 à 16 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande, les documents afférents, la Loi, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et le Règlement sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca) et à ses bureaux.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

## Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)